

Marché à procédure adaptée

Identification de l'organisme qui passe le marché :

Type d'organisme : Collectivité

Commune de ROMAGNY FONTENAY

Personne responsable du marché : Monsieur le Maire – Mairie – 4, Place de la Mairie - 50140 ROMAGNY FONTENAY

Procédure de passation : Marché à procédure adaptée

en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique

Objet du marché :

Travaux VRD : Viabilisation lotissement communal « le Potager »

Type de marché de travaux : exécution

Lieu d'exécution et de livraison : lieu-dit « Le bourg » - FONTENAY

Présentation des lots :

Lot n°1 : Terrassement – Eaux pluviales – Voirie – Signalisation – Espaces verts

Lot n°2 : Tranchées réseaux souples – Eclairage public – Téléphone/Multimédia – Eau potable

Information : Les travaux électriques seront réalisés par le SDEM

Conditions relatives au marché :

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs.

Présentation des offres : soit une entreprise seule soit avec des entrepreneurs groupés solidaires

Unité monétaire utilisée : Euro

Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : justifications à produire Déclarations, certificats et attestations visées aux articles L. 2142-1, R. 2142-3, R. 2142-4, R. 2143-3 et R. 2143-4 du Code de la commande publique précisés à l'article 3.1 du règlement de la consultation.

Début des travaux : **Novembre 2023**

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de CAEN, 3 rue Arthur le duc B.P. 25086, 14050 Caen Cedex 4, tél. : 02-31-70-72-72, télécopieur : 02-31-52-42-17. Courriel : greffe.ta.caen@jradm.fr

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-après ordre de priorité décroissante

Les critères retenus pour le jugement des offres sont notés de la manière suivante :

1/ Prix (60 points, pondération de 60 %)

2/ Valeur technique déduite du mémoire technique (35 points, pondération de 35%)

3/ Délai (5pts, pondération de 5%)

Date limite de réception des offres : 17 octobre 2023 à 12h00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours

Renseignements d'ordre administratif :

Commune de ROMAGNY FONTENAY

Mairie Romagny

4 place de la Mairie

Tel, 02.33.59.01.81

Courriel : mairie.romagny@wanadoo.fr

Renseignements d'ordre technique :

Selas SEGUR – 5 rue Belle Etoile – 50300 AVRANCHES

Email : avranches@geometre-segur.fr

Lieu d'obtention du dossier de consultation : Le dossier numérisé sera à retirer gratuitement sur le site Internet suivant : <http://www.granville-repro.com>

Modalité de transmission des offres :

- Par dématérialisation - sur le site: <http://www.granville-repro.com>

Date d'envoi du présent avis : 19 septembre 2023